

République du Bénin  
*Fraternité – Justice - Travail*

**MPDEAP**

Ministère de la Prospective, du  
Développement et de  
l'Évaluation de l'Action Publique



OBSERVATOIRE DU  
CHANGEMENT SOCIAL

**gtz**

Coopération technique  
allemande

# **Programme de Renforcement des Capacités en Analyse des Impacts sur la Pauvreté et le Social (AIPS) au Bénin**

## **Rapport de Mission**

James G. Bennett

Cotonou, décembre 2007

## Sommaire

Liste des Abréviations .....	3
Résumé.....	4
1 Le contexte .....	5
2 Le déroulement de la mission .....	6
3 Les principaux acteurs concernés.....	7
4 L'évaluation de la situation actuelle.....	9
5 Le cadre logique des interventions proposées .....	11
6 Le plan d'actions.....	12
7 Le rôle des partenaires techniques et financiers .....	14
8 Conclusions .....	14
9 Recommandations.....	15

## Annexes

Annexe 1 Personnes consultées .....	16
Annexe 2 Thèmes proposés .....	18
Annexe 3 Cadre logique 2008 - 2010.....	22
Annexe 4 Plan d'actions 2008.....	23
Annexe 5 Références documentaires .....	24

## Liste des Abréviations

AIPS	Analyse des Impacts sur la Pauvreté et le Social
AN	Assemblée Nationale
BEAP	Bureau d'Évaluation de l'Action Publique
CAPAN	Cellule d'Analyse de Politique de l'Assemblée Nationale
CAPE	Cellule d'Analyse des Politiques Économiques
CDS	Comité Départemental de Suivi
CEBEDES	Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Économique et Social
CEFORP	Centre de Formation et de Recherche en matière de Population
CL	Cadre logique
CNDLP	Commission Nationale pour le Développement et de Lutte contre la Pauvreté
CODESRIA	Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
CSPEF	Cellule de Suivi des Programmes Économiques et Financiers
DANIDA	Coopération danoise
DGAE	Direction Générale des Analyses Économiques
DGE	Direction Générale de l'Économie
DGSPP	Direction Générale du Suivi des Projets et des Programmes
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
FIDESPRA	Formation Internationale pour le Développement et l'Échange de Savoir et de Savoir-faire au Service d'une Promotion Rurale Auto-Entretenue
GTZ	Coopération technique allemande
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
MCA	Millennium Challenge Account
MDGLAAT	Ministre de la Décentralisation, de la Gouvernance Locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MPDEAP	Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Évaluation de l'Action Publique
NEPAD	New Economic Partnership for African Development
OCS	Observatoire du Changement Social
OSC	Organisations de la Société Civile
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PIA	Poverty Impact Assessment (évaluation d'impact sur la pauvreté)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSIA	Poverty and Social Impact Analysis (= AIPS)
PTF	Partenaires techniques et financiers
SCAIA	Système de Collecte et d'Analyse des Indicateurs Agrégés
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDV	Source de vérification
SEI	Système d'Évaluation d'Impact
SEM	Système d'Enquêtes auprès des Ménages
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
TBS	Tableau de Bord Social
TdR	Termes de référence
UNACEB	Unité Nationale d'Analyse du Contrôle et d'Évaluation du Budget de l'État
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

## Résumé

L'analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) se réfère à l'analyse de l'impact distributionnel qu'ont les réformes politiques sur le niveau de vie ou le bien-être de différents groupes de personnes concernées par les réformes, tout en accordant une attention particulière aux populations pauvres et vulnérables. Au moins deux études récentes ont été menées au Bénin qui méritent le « label AIPS » : l'une concerne la réforme de la filière coton, l'autre porte sur la réforme foncière. La première AIPS a été menée par la Banque Mondiale ; la seconde faisait partie du projet PNUD / Banque Mondiale sur l'AIPS. Cette dernière a été financée en partie par la coopération belge, et sa réalisation a été coordonnée par l'Observatoire du Changement Social (OCS). Aujourd'hui, c'est l'OCS qui coordonne le processus de renforcement des capacités en AIPS au Bénin. L'OCS est bien doté des ressources humaines et techniques pour assurer la bonne coordination du processus AIPS à l'intérieur de l'administration publique. L'OCS dispose aussi d'une bonne expérience en matière de gestion des fonds multipartenaires (« corbeille commune »). Les principaux facteurs de blocage actuels sont l'instabilité institutionnelle et l'incertitude par rapport à la future division de travail entre l'OCS, le Bureau d'Evaluation de l'Action Publique (BEAP) et d'autres structures administratives en matière d'AIPS. Par ailleurs, l'implication des acteurs non gouvernementaux dans le processus AIPS n'est ni régulière ni systématique, et les capacités de l'OCS d'assurer une bonne valorisation des résultats des AIPS « en aval » c.-à-d. une bonne prise en compte des résultats des AIPS au niveau des décideurs ne sont pas encore suffisantes.

C'est dans ce contexte qu'un programme de renforcement des capacités en AIPS au Bénin a été élaboré pour la période 2008-2010. Ce programme vise comme objectif spécifique « Les stratégies recommandées et les actions proposées dans le cadre des réformes politiques sont bien fondées ». Le programme veut contribuer à l'instauration d'une situation où les décisions stratégiques et opérationnelles prises dans le cadre des réformes politiques au Bénin se basent sur les résultats d'études d'impacts bien fondées (objectif global). Les principaux résultats attendus du programme sont les suivants : (1) Les besoins décisionnels et les questions pertinentes sont identifiés ; (2) La collecte d'informations primaires et secondaires pertinentes est assurée ; (3) Les informations quantitatives et qualitatives disponibles sont analysées de manière scientifique ; (4) Les options politiques et des impacts probables respectifs (sur les groupes pauvres et vulnérables) sont identifiés ; (5) Les résultats des études sont bien diffusés et vulgarisés. Plusieurs indicateurs pour le suivi du progrès du programme ont été proposés. Pour la réalisation de la première phase du programme, un Plan d'Actions portant sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008 a été élaboré. Le Plan d'Actions a été bâti autour de deux études proposées, l'une sur les impacts de la décentralisation administrative, l'autre sur les impacts de la gratuité des soins de santé de base et des frais de scolarité primaire. On note que la réalisation du programme de renforcement des capacités en AIPS au Bénin dépendra de plusieurs facteurs externes, notamment de la volonté et de la capacité des décideurs de s'occuper des résultats des études d'impact, de la stabilité du cadre institutionnel, économique et politique, de la disponibilité des informations sur les expériences d'autres pays de la sous-région dans le domaine de l'AIPS, et de la disponibilité et de la qualité des données statistiques et d'autres informations requises pour la réalisation des études.

## 1 Le contexte

Les analyses des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) recherchent les impacts distributifs des réformes publiques sur le bien-être de différentes couches sociales avec un regard spécial sur les pauvres et les groupes vulnérables. Des groupes gagnants et perdants sont systématiquement identifiés. L'AIPS permet d'identifier les conséquences probables du montage et de la mise en œuvre des réformes publiques à travers les résultats des analyses empiriques. La réalisation d'une AIPS peut déclencher un dialogue politique parmi les acteurs impliqués. Le processus aide à augmenter la transparence, former des alliances et trouver des compromis.

Les AIPS peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre des Stratégies de Réduction de la Pauvreté (SRP) et des stratégies sectorielles en fournissant la base analytique nécessaire. Toutefois, l'approche AIPS peut être appliquée à l'analyse de toutes politiques de développement et n'est pas limitée aux réformes exclusivement liées à la pauvreté. Jusqu'à ce jour, l'AIPS a été surtout utilisée dans l'analyse des réformes sectorielles et structurelles.

L'expérience de nombreuses AIPS menées permet de constater que l'utilité de cette approche pour les processus politiques se réalise seulement si la capacité nationale de pilotage d'une AIPS et des travaux analytiques est forte. Ainsi, l'AIPS peut devenir une étape intégrale de chaque processus politique et décisionnel du pays concerné.

Un groupe de partenaires techniques et financiers (PTF) a mis en œuvre un cadre stratégique pour « *l'initiative de renforcement des capacités dans l'AIPS en Afrique* ». La reconnaissance de la nécessité d'une telle initiative était le résultat des trois études pays menées au Bénin, au Kenya et en Zambie. Dans le cas du Bénin, une première étude a été menée, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), au début de l'année 2007 (voir Mensah / Adjovi 2007). La GTZ a pris la responsabilité de promouvoir davantage l'approche AIPS dans ses pays partenaires.

Au moins deux études récentes ont été menées au Bénin qui méritent le « label AIPS », l'une concerne la réforme de la filière coton, l'autre portant sur la réforme foncière. La première AIPS a été menée par la Banque Mondiale ; quant à la seconde, elle faisait partie du projet PNUD / Banque Mondiale sur l'AIPS. Cette dernière a été financée en partie par la coopération belge, et sa réalisation a été coordonnée par l'Observatoire du Changement Social (OCS), qui a bénéficié de l'appui d'une équipe de consultants mise à sa disposition par le PNUD. Un compte rendu des conclusions de cette étude (OCS 2006) a été fait au Gouvernement qui, au cours d'un Conseil des ministres, a donné des instructions fermes sur la mise en œuvre des recommandations de ladite étude.

La condition clé pour une utilité grandissante de l'AIPS au Bénin est l'appropriation du processus AIPS par le gouvernement. C'est dans cet esprit qu'une mission de courte durée a été menée du 26 novembre au 7 décembre 2007 afin d'améliorer et rendre opérationnel le plan de travail établi lors de la mission Mensah / Adjovi. En plus, la mission a identifié de nombreux thèmes aptes à être soumis à un examen analytique « type AIPS » ainsi que les engagements techniques et financiers nécessaires au niveau des PTF, ceci en appuyant, au niveau de l'OCS, le démarrage d'un processus de coordination de la mise en œuvre du programme élaboré.

Le consultant GTZ tient à remercier tous les individus et les organisations qui ont contribué de manière directe ou indirecte à la réalisation de cette mission, plus particulièrement à ceux qui ont participé aux ateliers du 5 et du 6 décembre 2007. Les noms et coordonnées des principales personnes consultées se trouvent en annexe.

## Introduction à l'AIPS

L'analyse des impacts sur la pauvreté et le social (AIPS) se réfère à l'analyse de l'impact distributionnel qu'ont les réformes politiques sur le niveau de vie ou le bien-être de différents groupes de personnes concernées par les réformes, tout en accordant une attention particulière aux populations pauvres et vulnérables. L'adoption de l'approche des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et celle des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) a débouché sur le besoin d'analyses systématiques plus nombreuses, sur les répercussions sociales et répercussions sur la pauvreté entraînées par les réformes.

L'AIPS inclut une analyse ex ante des impacts probables de réformes spécifiques, une analyse pendant la mise en œuvre de la réforme et une analyse ex post des réformes réalisées. Chacune de ces dernières a une utilité spécifique : (a) L'AIPS ex ante peut apporter des informations sur le choix, la conception et l'ordonnement des autres options politiques pouvant être envisagées. (b) Pendant la phase de mise en place d'une réforme, le suivi de celle-ci et ses impacts peut déboucher, non seulement sur son amélioration, sur le perfectionnement de son rythme ou de ses étapes ou sur la reconsidération des structures institutionnelles, mais aussi sur l'introduction ou le renforcement de mesures de correction. (c) Pour finir, l'AIPS ex post évalue la réalité des impacts distributionnels d'une réforme réalisée, ce qui aide les analystes à comprendre la probabilité des impacts des réformes pouvant être considérées dans le futur.

L'AIPS n'est pas nouvelle et des leçons peuvent être tirées des expériences antérieures. Pour être efficace, une AIPS doit être entreprise suffisamment tôt, de façon à influencer la conception des réformes par l'apport d'informations, doit clairement poser les hypothèses nécessaires à l'analyse, doit prendre en compte les risques présentés par la mise en place de la politique, doit considérer dans l'analyse toutes les personnes et groupes concernés et, doit encourager une transparence au sujet des impacts attendus, en vue de renforcer l'appropriation locale. Les analystes doivent faire face à des contraintes en termes de données, d'analyse, de compétences et de délais. Certaines de ces contraintes peuvent être amoindries en s'inspirant des expériences passées et en faisant preuve de flexibilité dans le choix des instruments et des méthodes.

Banque Mondiale : Guide pour l'analyse des impacts sur la pauvreté et le social. Washington 2003.

## 2 Le déroulement de la mission

La mission a été réalisée lors de la période du 26 novembre au 7 décembre 2007 à Cotonou. La première partie de la mission a été largement consacrée à l'échange d'informations avec les représentants des principales autorités béninoises et des PTF bi- et multilatéraux concernés par l'approche AIPS. Lors de la seconde partie de la mission, le consultant a appuyé l'OCS en organisant deux ateliers de travail : (a) Le premier atelier a servi à l'identification de thèmes aptes à être traités à l'aide de l'approche AIPS ; (b) Le second atelier a regroupé plusieurs PTF afin d'identifier leur volonté et capacité d'appuyer des éventuelles AIPS selon les thèmes identifiés lors du premier atelier. Les résultats préliminaires de la mission ont été présentés et discutés dans le cadre de deux réunions finales, l'une au niveau du Directeur du Cabinet du Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique (MPDEAP), et l'autre au niveau de l'OCS. Les résultats de la mission sur place ont été complétés par ceux d'une enquête menée jusqu'au 15 décembre 2007, ceci en vue de mieux préciser les apports éventuels des PTF à la réalisation des études AIPS proposées.

### 3 Les principaux acteurs concernés

Les principaux acteurs concernés par l'approche AIPS au Bénin ont été identifiés et catégorisés dans le cadre de l'étude Mensah / Adjovi (avril 2007). Il s'agit de l'ensemble des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux impliqués dans la préparation, la réalisation et la mise en œuvre de réformes politiques avec des impacts positifs ou négatifs, attendus ou non attendus, sur les groupes pauvres et vulnérables du pays. En terme général, les principaux acteurs concernés sont les suivants :

- Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
- Le Ministère de la Prospective, du Développement et de l'Evaluation de l'Action Publique (MPDEAP)
- Les hauts fonctionnaires impliqués dans les décisions de réformes,
- Les hauts fonctionnaires impliqués dans la mise en œuvre des réformes,
- Les institutions représentatives (Assemblée Nationale, Conseil Economique et Social),
- Les centres de recherche sur les politiques publiques,
- Les centres de ressources régionaux,
- Les consultants nationaux et régionaux,
- La société civile et les organisations non gouvernementales (ONG) locales,
- Les journalistes et médias,
- Les partenaires techniques et financiers (PTF).

Jusqu'à présent, seulement les trois premiers groupes et les PTF ont été impliqués de manière systématique et soutenue dans le processus AIPS au Bénin. Par ailleurs, certaines ONG ont été régulièrement associées aux travaux de l'OCS, ceci à travers les groupes les plus influents ou plus actifs dans certains domaines. La participation des ONGs, des PTF et des hauts cadres varie selon les centres d'intérêt. Par exemple, tous les acteurs directement impliqués dans les réformes foncières avaient été associés à toutes les phases de l'étude sur les impacts de ladite réforme. Malheureusement, certaines structures concernées ont été représentées par différentes personnes, ce qui a rendu difficile une participation active, continue et de bonne qualité.

Vu le nombre et la diversité des acteurs impliqués (ou à impliquer) dans le processus AIPS au Bénin, la bonne coordination des actions des différents intervenants et de l'échange d'informations entre eux s'avère particulièrement cruciale. Cette coordination figure de manière plutôt implicite dans les attributions de l'OCS (voir encadré ci-dessous). L'OCS est chargé, entre autres, de la coordination des activités du Système d'Evaluation d'Impact (SEI) dont le chef de file est la CAPE. Malheureusement, le cadre institutionnel de cette coordination est actuellement très perturbé : La CAPE n'est pas opérationnelle, suite à une mauvaise gestion de ses fonds, et la date de la reprise de ses activités n'est pas encore fixée. A ceci s'ajoute la création récente du Bureau d'Evaluation de l'Action Publique (BEAP) auprès du MPDEAP, auquel l'OCS est aussi attaché. Le rôle du BEAP par rapport au processus AIPS et la division de travail entre le BEAP et l'OCS restent à clarifier. La coordination du processus AIPS a été particulièrement perturbée par les récents remaniements organisationnels au niveau du MPDEAP et du Ministère chargé des Finances, qui sont toujours en cours. Vers la fin du mois de novembre 2007, même l'affiliation de l'OCS au département de tutelle actuel a été mise en question.

L'OCS dispose d'un petit effectif de hauts cadres techniques et administratifs compétents et assez bien équipés. Ses locaux se trouvent à plusieurs kilomètres éloignés de l'édifice principal du ministère de tutelle. Ses liens aux différentes structures concernées de l'administration publique et au niveau des PTF sont bien établis, mais ses liens aux acteurs non gouvernementaux susmentionnés ne sont ni forts ni réguliers. Les moyens de communication sont peu développés ; le projet de site web n'a pas encore dépassé le stage d'une idée.

### **L'Observatoire du Changement Social (OCS)**

Les impératifs de coordination et de suivi-évaluation des activités dans le domaine de la production des statistiques sur la pauvreté et les conditions de vie des populations ont conduit à la création au début des années 90 d'un Observatoire du Changement Social (OCS). OCS était une entité virtuelle regroupant les unités fonctionnelles du Gouvernement impliquées dans les activités de suivi de la pauvreté : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), la Direction Générale de l'Economie (DGE), la Direction Générale du Suivi des Programmes (DGSP) et la Cellule d'Analyse des Politiques Economiques (CAPE).

Le bilan de cette première entité virtuelle fut mitigé. Les unités fonctionnelles produisent des résultats utiles en matière de collecte et d'analyse des données sur la pauvreté et les conditions de vie des ménages. Mais leur coordination était limitée. En conséquence, il fut décidé de créer une unité de coordination de l'OCS pour améliorer le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP).

Le mandat de l'OCS inclut : (a) la centralisation des informations nécessaires au suivi-évaluation de la SRP ; (b) la coordination des activités de ses quatre systèmes d'information en matière de suivi-évaluation dans le domaine de la pauvreté.

L'OCS a pour attributions : (i) l'élaboration, en collaboration avec ses unités fonctionnelles et le Secrétariat Permanent (SP) de la Commission Nationale de Développement et de Lutte contre la Pauvreté (CNDLP), d'un programme d'enquêtes, d'études et d'analyses sur les conditions de vie des ménages et sur la pauvreté et l'inégalité ; (ii) l'appui aux travaux conduisant à la publication régulière du Tableau de Bord Social (TBS) ; (iii) la coordination et le suivi des travaux de définition et de révision de la liste des indicateurs nécessaires au suivi-évaluation de la SRP y compris ceux relatifs aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ; (iv) la valorisation des travaux sur la pauvreté et le développement social à travers la publication régulière du Profil Social National ; (v) la contribution au processus d'élaboration du DSRP et de son Rapport Annuel d'Avancement ; (vi) la mise en œuvre, en collaboration avec les Comités Départementaux de Suivi (CDS), du processus participatif de suivi de la SRP.

Pour accomplir sa mission, l'OCS s'est organisé en systèmes d'informations à savoir : (1) le Système de Collecte et d'Analyse des Indicateurs Agrégés (SCAIA) dont le chef de file est la Direction Générale des Analyses Economiques (DGAE) du MEF ; (2) le Système d'Enquêtes auprès des Ménages (SEM) dont le chef de file est l'INSAE ; (3) le Système d'Evaluation d'Impact (SEI) dont le chef de file est la CAPE.

L'OCS est financé par le gouvernement, la coopération allemande (GTZ) et la coopération danoise (DANIDA). Il a aussi bénéficié dans le passé du soutien de la coopération suisse. Il a coordonné l'AIPS sur la réforme foncière dans le cadre du Projet Mondial PNUD / Banque Mondiale sur l'AIPS.

Source : Mensah / Adjovi, avril 2007.

L'OCS coordonne le programme de renforcement des capacités en suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. Pour le financement de ce programme, la DANIDA et la GTZ ont mis dans une « corbeille commune » leurs contributions respectives au budget du programme. Chaque partenaire fait un virement de sa part du budget dans le compte ouvert du trésor public. L'utilisation de la « corbeille commune » est périodiquement soumise à un



audit externe. Ainsi, l'OCS dispose d'une bonne expérience en matière de gestion des fonds multipartenaires mis en commun dans un même compte.

Jusqu'à ce jour, l'expérience de l'OCS en matière d'AIPS consiste principalement en l'évaluation des impacts des réformes foncières en utilisant l'approche AIPS et en la coordination des missions des experts internationaux dans le domaine de l'AIPS.

En effet, l'OCS est bien doté des ressources humaines et techniques pour assurer la bonne coordination du processus AIPS à l'intérieur de l'administration publique. Les principaux facteurs de blocage actuels sont l'instabilité institutionnelle et l'incertitude par rapport à la future division de travail interne et externe. Toutefois, une implication plus régulière et systématique des principaux acteurs non gouvernementaux dans le processus AIPS exigera des efforts et des ressources supplémentaires de la part de l'OCS et ses divers partenaires.

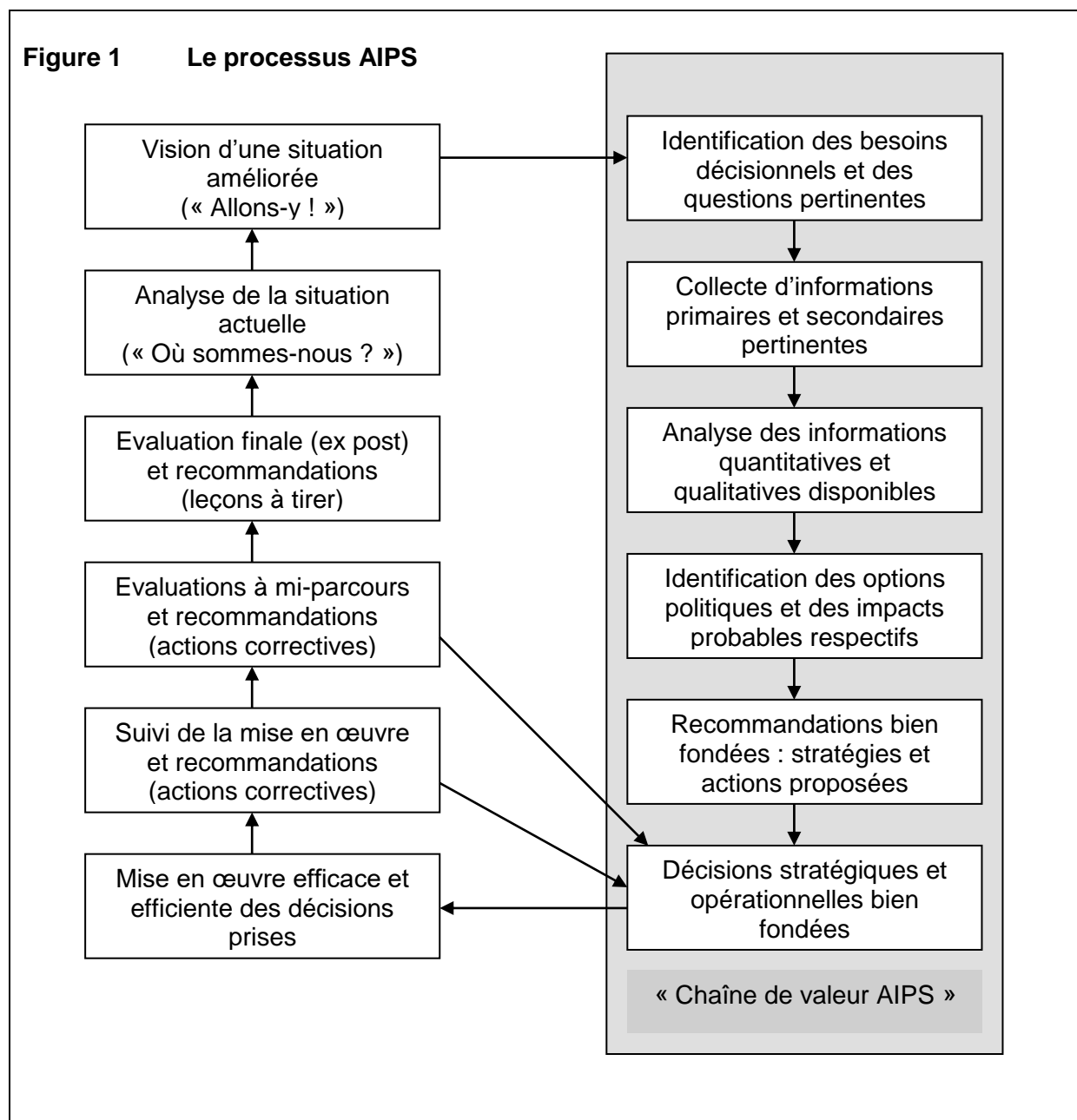
Quant aux autres acteurs impliqués, les analyses présentées dans le rapport Mensah / Adjovi (avril 2007) restent toujours valables. Les analyses faites soulignent, entre autres, la multitude et la diversité des institutions impliquées ou à impliquer dans le processus AIPS. Vu les limites des ressources à sa disposition, l'OCS sera contraint à privilégier des partenaires clés et stratégiques, à savoir ceux qui sont les mieux aptes à faciliter non seulement l'élaboration d'études « type AIPS » (p.ex. les services statistiques, les centres de recherche, consultants, ONG etc.), mais aussi l'utilisation de celles-ci dans les processus décisionnels politiques du pays (p.ex. la Présidence, l'Assemblée Nationale et leurs organes de conseil respectifs). Il s'agit de mobiliser et de gérer des ressources humaines, techniques et institutionnelles le long d'une « chaîne de valeur » visant comme finalité (ou « valeur ajoutée ») la bonne prise en compte des besoins des couches pauvres et vulnérables dans les décisions politiques prises et, par la suite, dans leur mise en œuvre.

Cette « chaîne de valeur AIPS » doit s'intégrer dans un cycle politique plus large de manière efficace, efficiente et durable. En s'inspirant du schéma du cycle politique élaboré par Schnell et al (octobre 2005, page 4), le processus AIPS peut être visualisé de la manière suivante (**Figure 1**).

La coordination du processus AIPS au Bénin, qui figure dans le mandat de l'OCS, consiste surtout en l'organisation et le suivi des ressources qui contribuent à la réalisation des six étapes de la « chaîne de valeur AIPS » (Figure 1, colonne à droite). Pour ce qui concerne le côté gauche de la Figure 1, dans la plupart des cas, l'OCS ne dispose ni des ressources ni du mandat pour assurer la bonne exécution de cette deuxième partie du cycle politique.

#### **4 L'évaluation de la situation actuelle**

Les processus décisionnels réels au Bénin ne suivent pas nécessairement le schéma plutôt théorique présenté en Figure 1. On note, par exemple, la décision présidentielle récente portant sur la gratuité de l'éducation et des soins sanitaires de base – décision prise sans aucune étude de faisabilité ou d'impact au préalable. On note aussi l'annulation de la privatisation de l'organe de commercialisation des produits de la filière cotonnière - décision prise malgré les recommandations contraires issues de l'AIPS réalisé par la Banque Mondiale (voir World Bank 2004). Toutefois, dans certains cas, les processus décisionnels réels suivent de manière grossière le schéma théorique présenté ci-dessus : C'était le cas, par exemple, de la réforme foncière, qui a été préparée sur la base d'une étude AIPS coordonnée par l'OCS et financée par le PNUD et la coopération belge. Cependant, force est de constater que, même dans ce processus décisionnel plus ou moins basé « sur les évidences », les décisions afférentes ont été prises avant que les résultats de l'AIPS n'aient pu être présentés à l'Assemblée Nationale.



Sur la base des expériences du passé, l'OCS paraît être en mesure de bien coordonner les futures AIPS, au moins au niveau de l'administration publique, mais ses capacités d'assurer une bonne valorisation des résultats des AIPS « en aval » c.-à-d. une bonne prise en compte de ces résultats au niveau des décideurs ne sont pas encore suffisantes.

Dans la formulation du cadre logique et du plan d'actions qui seront présentés dans les sections suivantes, la nécessité de mieux assurer une bonne valorisation des études type AIPS a été prise en compte. Donc, il s'avère nécessaire, dans la programmation de toute étude type AIPS à l'avenir, de programmer des activités spécifiques de diffusion et de vulgarisation ainsi que les moyens requis pour leur réalisation. Evidemment, les calendriers d'activités doivent être bien synchronisés avec ceux des processus décisionnels.

Donc, les probables partenaires béninois pour le renforcement des capacités en AIPS au Bénin peuvent être divisés en deux groupes :

- Les partenaires participant de manière technique et/ou financier à la préparation et à la réalisation des AIPS (INSAE, centres de recherche, consultants, ONG etc.), et
- Les partenaires participant à la diffusion et valorisation des AIPS surtout au niveau des décideurs (journalistes / médias, société civile, Cellule d'Analyse de Politique de l'Assemblée Nationale etc.).

Pour la mobilisation des tous ces acteurs, des appuis techniques et financiers de l'extérieur seront nécessaires. Quant au deuxième groupe d'acteurs, la Fondation Friedrich Ebert, qui travaille activement avec les parlementaires, peut bien jouer un rôle de facilitateur et animateur.

La bonne mise en œuvre du plan d'actions 2008 dépendra de plusieurs facteurs externes critiques, dont les plus importants sont les suivants :

- La stabilité du cadre institutionnel, économique et politique,
- La disponibilité de données statistiques et d'autres informations de bonne qualité et dans les délais,
- La volonté et la capacité des décideurs de s'occuper des résultats des études d'impact.

La réussite du programme de renforcement des capacités en AIPS au Bénin dépendra aussi de la disponibilité d'informations sur les expériences d'autres pays de la sous-région dans ce domaine. Malheureusement, la plupart des ouvrages portant sur les approches théoriques et méthodologiques appliquées dans les études type AIPS sont écrits en anglais. Par ailleurs, on note une pénurie d'informations, même en anglais, relatives aux expériences en matière de diffusion, de vulgarisation et d'utilisation des résultats des AIPS. Cette lacune peut être au moins partiellement comblée à travers l'implication des acteurs nationaux dans les réseaux sous-régionaux d'échange d'informations. Il s'agit de faciliter la participation des acteurs béninois aux réseaux des chercheurs (p.ex. au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique, CODESRIA, basé à Dakar) ainsi qu'aux réseaux des décideurs politiques (p.ex. au Forum des Parlementaires Africains pour le NEPAD, et au Réseau des Parlementaires Africains contre la Corruption). L'organisation d'une conférence sous-régionale sur les expériences en matière d'élaboration et de valorisation des AIPS peut être envisagée dès que le Bénin disposera d'une expérience importante et « présentable » en matière d'AIPS.

## 5 Le cadre logique des interventions proposées

Le **cadre logique** (Annexe 3) présente de manière sommaire les principales interventions proposées dans le cadre du programme, dans leur ordre hiérarchique (c.-à-d. dans le sens d'une chaîne de causalité), et à l'horizon 2010. La « **logique d'intervention** » se trouve dans la première colonne du cadre logique (CL). L'objectif spécifique représente la situation améliorée à établir, sur la base des interventions du programme, d'ici la fin du programme (fin 2010) : « Les stratégies recommandées et les actions proposées dans le cadre des réformes politiques sont bien fondées ». La réalisation de cet objectif spécifique contribuera à la réalisation de l'objectif global, à savoir « Les décisions stratégiques et opérationnelles prises dans le cadre des réformes politiques se basent sur les résultats d'études d'impacts bien fondées ». Afin d'atteindre l'objectif spécifique du programme, certains résultats seront à réaliser, à savoir : (1) Les besoins décisionnels et les questions pertinentes sont identifiés ; (2) La collecte d'informations primaires et secondaires pertinentes est assurée ; (3) Les informations quantitatives et qualitatives disponibles sont analysées de manière scientifique ; (4) Les options politiques et des impacts probables respectifs (sur les groupes pauvres et vulnérables) sont identifiés ; (5) Les résultats des études sont bien diffusés et vulgarisés.

Les facteurs externes qui peuvent avoir un impact important sur la réalisation des objectifs et résultats susmentionnés s'expriment de manière positive dans les **hypothèses** retenues. Elles figurent dans la 4<sup>ème</sup> colonne du CL. Il s'agit des hypothèses suivantes :

- La volonté et la capacité des décideurs de s'occuper des résultats des études d'impact sont assurées ;
- Le cadre institutionnel, économique et politique est assez stable ;
- Des informations sur les expériences d'autres pays de la sous-région dans le domaine de l'AIPS sont disponibles ;
- Les données statistiques et d'autres informations requises sont de bonne qualité et disponibles dans les délais.

Le CL comprend aussi les **indicateurs** objectivement vérifiables (OVI) et leurs **sources** de vérification (SOV). Les premiers servent au suivi du progrès du programme par rapport aux éléments de la logique d'intervention ; quant aux sources de vérification, il s'agit des documents ou d'autres sources d'informations (enquêtes etc.) nécessaires pour rendre les indicateurs opérationnels. Les principaux indicateurs du progrès du programme de renforcement des capacités en AIPS au Bénin et leurs sources respectives de vérification (entre parenthèses) sont les suivants :

- Niveau d'appréciation de la qualité et de la disponibilité des études d'impact auprès les décideurs concernés (source : enquêtes d'opinion auprès les décideurs impliqués dans les réformes politiques),
- Le niveau scientifique des études d'impact (source : revues des études d'impact par les pairs),
- La clarté des questions à traiter dans les TdR des études d'impact (source : interviews avec les chercheurs et consultants portant sur la qualité et clarté des TdR),
- Le niveau d'appréciation des informations fournies par les services statistiques (source : interviews avec les chercheurs et consultants portant sur les services statistiques de l'INSAE),
- L'application de méthodologies analytiques adéquates (source : revues des études d'impact par les pairs),
- Le niveau de réalisme des options politiques identifiés (source : revues des études d'impact par les pairs),
- Le niveau de connaissance des résultats des études d'impact (source : enquêtes qualitatives auprès les principaux groupes cibles).

La réalisation des revues des études d'impact par les pairs, des enquêtes d'opinion auprès les décideurs impliqués dans les réformes politiques et des enquêtes auprès les chercheurs et consultants impliqués dans le processus AIPS figurent parmi les principales activités de suivi-évaluation du programme. Elles figurent de manière explicite dans le plan d'actions proposé pour l'année 2008.

## 6 Le plan d'actions

Le plan d'actions proposé porte sur les actions à réaliser dans la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008.

Les thèmes prioritaires ont été choisis en fonction (a) de l'intérêt des institutions nationales concernées et (b) de la volonté des PTF de les appuyer. Ces deux aspects ont été exprimés lors des ateliers du 5 et du 6 décembre 2007. Ainsi, les thèmes suivants ont été identifiés comme prioritaires :

- Les impacts de la décentralisation administrative sur les groupes pauvres et vulnérables (avec l'appui technique et financier de la GTZ), et

- Les impacts de la gratuité des soins de santé de base et des frais de scolarité ainsi que de la gratuité sur la qualité de la santé et l'éducation respectivement (avec l'appui technique et financier de la coopération suisse).

Les participants des ateliers susmentionnés ont aussi proposé des critères de choix pour sélectionner les thèmes à appuyer, à savoir :

- (1) La pertinence par rapport aux politiques et orientations stratégiques nationales (OMD, SCRIP, services étatiques concernés),
- (2) L'envergure = % de la population pauvre directement touchée par les réformes envisagées et/ou réalisées,
- (3) L'opportunité et/ou la possibilité que cette étude permettra au décideur de prendre des mesures anticipatives,
- (4) Le temps disponible (intégration dans les processus et le calendrier de dialogue et de décision politiques),
- (5) L'aspect ex-ante de l'étude,
- (6) La faisabilité de l'étude, et
- (7) L'intérêt des PTF.

On peut noter des fortes relations entre certains critères, p.ex. les critères (1) et (2), les critères (3), (4) et (5), et les critères (6) et (7).

Toutefois, les deux thèmes proposés paraissent être suffisamment conformes aux critères de choix susmentionnés.

Quant aux structures de pilotage des études envisagées, la participation de certains acteurs clés doit être assurée, sans rendre ces structures trop lourdes et, par conséquent, difficiles à gérer. Il est souhaitable que ces structures se réunissent aux moments clés de la chaîne de valeur AIPS, notamment pour la validation des documents suivants :

- Les listes des personnes à former,
- Les termes de références (TdR),
- Les résultats analytiques préliminaires,
- Les rapports finaux,
- Les textes à diffuser à travers les médias.

En tenant compte des catégories d'acteurs susmentionnées, la composition des comités de pilotage peut être comme suit :

Catégorie d'acteurs	Participation aux comités de pilotage des études sur les impacts de...	
	La décentralisation administrative	La gratuité des services sociaux de base
MEF et MPDEAP	Directeur du Cabinet / OCS	Directeur du Cabinet / OCS
Haut fonctionnaires impliqués dans les réformes	Ministère chargé de la décentralisation (MDGLAAT)	Ministères chargés de la santé et de l'éducation primaire
Institutions représentatives	AN / UNACEB	AN / CAPAN
Institut National de la Statistique (INSAE)	INSAE / Service chargé des budgets décentralisés	INSAE / Service chargé des secteurs sociaux
Centres de recherches	CEFOP	CEBEDES
Société civile	ANCB et départementales	Social Watch
Partenaires techniques et financiers (selon la disponibilité de financement)	Banque mondiale, GTZ	UNICEF, coopération suisse

Les autres acteurs seront à associer au processus AIPS selon les besoins et leur disponibilité, surtout au démarrage et à la réception finale des études (p.ex. OSC engagées impliquées dans le suivi de la SCRIP ou des représentants de l'ANCB).

Quant aux autres actions à mener durant l'année 2008, les observations suivantes méritent d'être précisées :

- La mixité des groupes à former et des équipes de chercheurs se réfère aux aspects genre (relation hommes / femmes), âge (juniors / seniors) et statut professionnel (fonctionnaires / société civile).
- Les ateliers de formation mettront un fort accent sur la pratique des AIPS.
- Le premier atelier de formation dégagera, entre autres, des TdR détaillés pour les deux études AIPS proposées.
- Le second atelier de formation dégagera, entre autres, un plan d'action indicatif pour l'année 2009.
- Les enquêtes de suivi porteront sur les opinions des décideurs impliqués dans les réformes politiques, sur les perceptions des chercheurs et consultants impliqués dans le processus AIPS, et sur celles des principaux groupes cibles des réformes concernées.
- Le principal réseau sous-régional concerné est la CODESRIA.

## **7 Le rôle des partenaires techniques et financiers**

L'implication des PTF dans les AIPS n'est pas obligatoire. Dans le cas où le Gouvernement voudrait, par exemple, entamer des réformes politiques dont ni la formulation ni la mise en œuvre ne nécessitent des contributions techniques et/ou financières considérables de l'extérieur, la participation des partenaires internationaux et régionaux sera plutôt facultative. Par contre, si les réformes politiques envisagées touchent des secteurs dans lesquels les PTF sont (ou devraient être) engagés de manière importante, leur participation à la préparation et à la mise en œuvre des réformes concernées sera toujours fortement recommandée.

Lorsqu'on initie une AIPS, il sera souvent indispensable de solliciter des appuis techniques et financiers de l'extérieur. Les PTF peuvent contribuer en termes d'expertise, de logistique, d'organisation et de financement à la réalisation des AIPS. Il est en effet possible que les contributions de l'extérieur soient associées à un certain nombre de conditions, telles que par exemple, la bonne prise en compte de la situation de certains groupes vulnérables (femmes, enfants) dans la collecte et l'analyse des données ou la présentation de pièces de justificatifs pour tous les financements externes fournis. Tout en reconnaissant le fait que les PTF ont leurs propres politiques, priorités et procédures en matière d'aide au développement, il faut cependant insister que les intérêts des PTF ne deviennent pas dominants dans la formulation et la réalisation des AIPS, et que les conditions auxquelles leurs apports sont soumis soient négociées dans un esprit de solidarité et de respect mutuel.

En terme pratique l'OCS doit assurer, dans le cadre de la coordination du processus AIPS, non seulement la bonne compréhension et prise en compte des intérêts des PTF impliqués dans le processus, mais aussi l'établissement d'un bon équilibre entre les intérêts des acteurs nationaux et ceux des PTF.

## **8 Conclusions**

Les principales conclusions à tirer de l'analyse de la situation actuelle par rapport aux besoins en matière d'AIPS au Bénin sont les suivantes :

- L'OCS est bien doté de ressources humaines et techniques pour assurer une bonne coordination du processus AIPS à l'intérieur de l'administration publique.
- L'OCS dispose d'une bonne expérience en matière de gestion des fonds multi-partenaires (« corbeille commune »).

- Les principaux facteurs de blocage actuels sont l'instabilité institutionnelle et l'incertitude par rapport à la future division de travail entre l'OCS et d'autres structures administratives.
- L'implication des acteurs non gouvernementaux dans le processus AIPS n'est pas encore assez régulière et systématique.
- Les capacités de l'OCS d'assurer une bonne valorisation des résultats des AIPS « en aval » c.-à-d. une bonne prise en compte des résultats des AIPS au niveau des décideurs ne sont pas encore suffisantes.

## **9 Recommandations**

Les principales recommandations issues de la mission de courte durée portant sur le renforcement des capacités en AIPS au Bénin sont les suivantes :

- Adoption du Cadre Logique et du Plan d'Actions (en annexe) comme cadre d'orientation à court et moyen terme pour la réalisation du programme de renforcement des capacités en AIPS au Bénin.
- Mise en place d'un Comité de Pilotage pour chaque étude à réaliser durant les 12 mois à venir (voir section 6 du présent rapport).
- Précision, sur la base de TdR indicatifs, des contributions techniques et financières des différents acteurs impliqués, surtout celles des PTF, non seulement aux études à réaliser, mais aussi à la vulgarisation et la valorisation de celles-ci dans les cycles politiques concernés.
- Montage immédiat du site web de l'OCS et formation des cadres OCS en matière d'entretien du site afin de faciliter la communication et de mieux assurer une bonne compréhension et respect mutuel des intérêts des divers acteurs impliqués dans le processus AIPS.
- Formation des différents acteurs impliqués en fonction de leurs rôles et besoins.
- Prise en compte des perceptions des différents acteurs impliqués y compris des groupes cibles des réformes politiques concernées dans le suivi-évaluation du programme de renforcement des capacités en AIPS au Bénin.

## Annexe 1 Personnes consultées

Nom	Prénom	Structure	Fonction	Tél.	E-mail
Ahohounkpanzon	Michel	PNUD	Economiste	90 92 68 92	<a href="mailto:michel.ahohounkpanzon@undp.org">michel.ahohounkpanzon@undp.org</a>
Alofa	Janvier Polycape	PNUD, projet OMD-PRSP	Chargé de projet	95 86 85 16	<a href="mailto:janvieralofa@yahoo.com">janvieralofa@yahoo.com</a>
Auracher	Tim	GTZ, Projet PDDC	Conseiller technique, décentralisation fiscale	97 62 38 52	<a href="mailto:tim.auracher@gtz.de">tim.auracher@gtz.de</a>
Conze	Albrecht	Ambassade de l'Allemagne	Ambassadeur	21 31 29 67	<a href="mailto:info@cotonou.diplo.de">info@cotonou.diplo.de</a>
Cossi	Andrée	UNICEF	Chargée du suivi-évaluation		<a href="mailto:acossi@unicef.org">acossi@unicef.org</a>
Degbé	Sylvain	Ambassade de Danemark	Economiste principal	21 30 38 62	<a href="mailto:syldeg@um.dk">syldeg@um.dk</a>
Dia	Nouridine	Banque Mondiale	Economiste		<a href="mailto:ndia@worldbank.org">ndia@worldbank.org</a>
Djossou	Aristide	CSPEF			
Dossou	Antonin C.	MEF	Directeur de Cabinet	21 30 10 20	<a href="mailto:antodossou@yahoo.fr">antodossou@yahoo.fr</a>
Dossou	Charles	Union européenne		21 31 26 17	<a href="mailto:charles.dossou@cec.europa.eu">charles.dossou@cec.europa.eu</a>
Doubogan Onibon	Yvette	Bureau de la coopération suisse	Chargée de programme	21 30 14 68	<a href="mailto:yvette.onibon.doubogan@sdc.net">yvette.onibon.doubogan@sdc.net</a>
Floquet	Anne	FIDESPRA			
Gbegnonin	Roger	Ministère de l'Alphabétisation et de Promotion des Langues Nationales	Ministre	90 06 74 93 95 56 66 06	
Godjo	Rufin B.	Fondation Friedrich Ebert (FES)	Chargé de programmes	21 30 27 89	<a href="mailto:ebert@intnet.bj">ebert@intnet.bj</a>
Haile	Helen	GTZ, projet SCRIP	Conseiller technique	95 32 49 47	<a href="mailto:helen.haile@gtz.de">helen.haile@gtz.de</a>
Hodonou	Assogba	OCS	Statisticien – économiste	90 02 90 08	<a href="mailto:ahod2@yahoo.com">ahod2@yahoo.com</a>



Houkpodote	Romain Martin	GTZ-IS, MCA/PFR	Coordonnateur	21 31 03 95	<a href="mailto:romain.houkpodote@gtz.de">romain.houkpodote@gtz.de</a>
Kubetschka	Ernst	GTZ-IS, MCA/PFR	Conseiller technique principal	21 31 03 95	<a href="mailto:ernst.kubetschka@gtz.de">ernst.kubetschka@gtz.de</a>
Lanser	Piet	Ecorys	Economiste principal	+31-10 453 87 68	<a href="mailto:piet.lanser@ecorys.com">piet.lanser@ecorys.com</a>
Laourou	Rigobert	CSPEF	Directeur général		
Lebrun	Pierre	Ambassade de Belgique	Attaché de coopération	21 30 18 75	<a href="mailto:pierre.lebrun@diplobel.be">pierre.lebrun@diplobel.be</a>
Lokossou	Innocent	DGPD	DPS par intérim		
Nikov	Karina	GTZ, Projet PrCGRN	Conseillère technique	90 01 55 63	<a href="mailto:karina.nikov@gtz.de">karina.nikov@gtz.de</a>
Odjoubé	Justine	OCS	Coordonnatrice	95 88 22 64	<a href="mailto:ocsbenin@yahoo.com">ocsbenin@yahoo.com</a>
Pofagi	Mathias	DGPD	Directeur adjoint		
Quenum	David	Ambassade des Pays-Bas	Macro économiste	21 30 21 39	
Raffinot	Marc	Université Paris Dauphine, Département. Economie Appliquée	Directeur adjoint	+33-44 05 45 23	<a href="mailto:raffinot@dauphine.fr">raffinot@dauphine.fr</a>
Takou	Hermann	CSPEF	Secrétaire Technique adjoint		
Tobossi	Philippe	FNUAP		95 96 76 38	<a href="mailto:ptobossi@yahoo.fr">ptobossi@yahoo.fr</a>
Woltermann	Silke	GTZ, projet SCRIP	Chargée du projet	21 00 24 96	<a href="mailto:silke.woltermann@gtz.de">silke.woltermann@gtz.de</a>
Worou	Théophile	MEPN	Directeur de Cabinet	90 98 04 10	<a href="mailto:theo_worou@yahoo.fr">theo_worou@yahoo.fr</a>

## Annexe 2 Thèmes proposés

Thème AIPS proposé	Principales structures à impliquer	Principaux appuis à fournir	PTF prêts à appuyer les études et la vulgarisation de leurs résultats
Réforme de la fonction publique (RFP)	MTFP MRAI Syndicats Présidence Dir. Ressources Humaines Sectorielles	Identification de la vision et de la stratégie de la RFP Communication des acteurs	GTZ (appui technique et financier)
Réforme de la fonction publique : Sous-thèmes et acteurs concernés	MTFP	Revue et comparaison internationale (accent sur les expériences dans la sous-région)	
Impacts de la réforme budgétaire	DGB DGAE DGPD RFM-CSE DPP/M DGTCP Collectivités locales INSAE Universités	Formation Collecte de données Mise en réseau des acteurs et chercheurs Dissémination des résultats	
Décentralisation	CEFOP INSAE MDGLAAT ANCB et départementales Communes et leurs OCBs Préfectures Société civile MEF Organisations ayant facilité les PDC	Données statistiques Revue la prise en compte de la pauvreté dans les PDC Méthodologie Logistique / sensibilisation Communication Renforcement personnel des communes (qualité et quantités) Suivi et évaluation Indicateurs de la pauvreté	GTZ : appui technique et financier, (coopération belge)
Nouvelle dévaluation du Franc CFA	DGAE BCEAO OCS INSAE Société civile Secteur privé	Matériels informatiques Matériels roulants	

Micro crédits urbains et ruraux	Ministères des micro finances Structures décentralisées IMF Mairies INSAE MCA Consortium Alafia	Techniques de mesures des impacts Communication Mobilisation des acteurs	UNICEF
Mise en œuvre des réformes foncières	OPA MAEP CERPAs INRAB FSA/UAC International Land Coalition MCA Fora ad hoc des laissés pour compte	Cadre incitatif pour les chercheurs et étudiants impliqués	
Réformes du secteur agricole	MAEP INRAB OP ONG	Méthodologie Logistique	
Les impacts de la recherche agricole sur la pauvreté	INRAB FSA CERPA OP / OPA	Méthodologie Logistique	
Les impacts des changements climatiques et des politiques nationales afférentes (étude exploratoire) <sup>1</sup>	Ministère chargé de l'environnement (DGE, DGEF, DGABE...) Programme de Conversation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN)	Spécification des liens climat - pauvreté Ateliers d'échange et de concertation	
Alphabétisation et promotion des langues nationales	MAPLN	(à compléter)	(Coopération belge), (coopération suisse)
Impact de la gratuité des soins de santé de base et des frais de scolarité	Ministère de la Santé Ministères de l'éducation INSAE DGAE Société civile	Communication Sensibilisation Matériels roulants	UNICEF

<sup>1</sup> Proposition issue de la réunion du 6/12/07 auprès du Ministère de l'environnement et de la protection de la nature (MEPN)

Impact de la gratuité sur la qualité de l'éducation	Ministères de l'éducation INSAE Ministère des Finances	Communication Restitution Mise en place d'un plan alternatif	UNICEF
VIH/SIDA et médecine traditionnelle	Ministère de la Santé	Données de base Communication	
Les impacts de la Stratégie Nationale de Lutte contre le VIH/SIDA	Ministère de la Santé Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS) ONGs du secteur	Formation Communication	
Les impacts du VIH/SIDA sur l'agriculture	Ministère de la Santé MAEP IITA INRAB CEFORP CNLS	Mesure des impacts Communication Sensibilisation	
Réforme des télécommunications	Ministère chargé des télécoms Bénin Télécoms Acteurs GSM Syndicats INSAE DDD Social Watch CEFORP	Formation	
Malnutrition chez les enfants (de 0 à 5 ans)	Toutes les ONG intervenant dans les communautés de base (villages) dans le domaine de la santé	Diapositives (fiches etc.) Supports pour l'animation des groupes	UNICEF
Protection sociale (enfants, malades etc.)	Ministère famille Centres sociaux Fonds sociaux Agence type AGCFIB ONG actives Organisations communautaires de base (OCB) Associations des personnes vivant avec le VIH	Mobilisation sociale (ateliers. Emissions radio / TV etc.)	UNICEF
Politique familiale (planning démographique)			(Ambassade de l'Allemagne)

Genre et pauvreté (thème transversal)	MEF Structures de recherche CEFORP INSAE FNUAP	Méthodologie Communication	
---------------------------------------	--	-------------------------------	--

Notes : (a) L'OCS et les PTF seront impliqués dans toutes les études réalisées. (b) L'appui au financement concerne toutes les études proposées.

### Annexe 3 Cadre logique 2008 - 2010

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (OVI)	Sources de vérification (SOV)	Hypothèses
<b>Objective global</b> : Les décisions stratégiques et opérationnelles prises dans le cadre des réformes politiques se basent sur les résultats d'études d'impacts bien fondées	Niveau d'appréciation de la qualité et de la disponibilité des études d'impact auprès des décideurs concernés	Enquêtes d'opinion auprès des décideurs impliqués dans les réformes politiques	<b>Pour assurer la viabilité des impacts</b> : Le dispositif de coordination des études d'impact des réformes politiques est mis en place de manière durable
<b>Objectif spécifique</b> : Les stratégies recommandées et les actions proposées dans le cadre des réformes politiques sont bien fondées	Le niveau scientifique des études d'impact	Revue des études d'impact par les pairs	<b>Pour contribuer à l'objectif global</b> : La volonté et la capacité des décideurs de s'occuper des résultats des études d'impact sont assurées
R1 Les besoins décisionnels et les questions pertinentes sont identifiés	La clarté des questions à traiter dans les TdR des études d'impact	Interviews avec les chercheurs et consultants portant sur la qualité et clarté des TdR	Le cadre institutionnel, économique et politique est assez stable
R2 La collecte d'informations primaires et secondaires pertinentes est assurée	Le niveau d'appréciation des informations fournies par les services statistiques	Interviews avec les chercheurs et consultants portant sur les services statistiques de l'INSAE	Les données statistiques et d'autres informations requises sont de bonne qualité et disponibles dans les délais
R3 Les informations quantitatives et qualitatives disponibles sont analysées de manière scientifique	L'application de méthodologies analytiques adéquates	Revue des études d'impact par les pairs	-
R4 Les options politiques et des impacts probables respectifs sont identifiés	Le niveau de réalisme des options politiques identifiés	Revue des études d'impact par les pairs	Des informations sur les expériences d'autres pays de la sous-région dans le domaine de l'AIPS sont disponibles
R5 Les résultats des études sont bien diffusés et vulgarisés	Le niveau de connaissance des résultats des études d'impact	Enquêtes qualitatives auprès des principaux groupes cibles	-
<b>Principales activités</b> : Voir plan d'actions	Ressources requises : Experts, transport, médias, ateliers, publications, site web etc.	Coûts approximatifs : Environ 30.000 euros / AIPS	<b>Pour atteindre les résultats attendus</b> : -

## Annexe 4 Plan d'actions 2008

No.	Actions	Mois												Observations		
1111	Mise en place d'un comité de pilotage	X	X					1.2								Préciser et valider les thèmes et questions à
1.2	Préciser et valider les thèmes et questions à traiter			X												Y compris l'établissement d'une structure de pilotage par étude
1.3	Identifier les personnes à former			X												Groupe mixte à former
1.4	Analyser les besoins en formation			X												
1.5	Tenir la formation de base en AIPS				X											Fin mars ou début avril
1.6	Préciser les TdR des AIPS			X												Dans le cadre de la formation
1.7	Recruter les équipes de chercheurs					X										Equipes mixtes
1.8	Participer aux réseaux sous-régionaux															Selon les disponibilités
2.1	Prioriser les informations requises					X										Qualitatives et quantitatives
2.2	Collecter les informations secondaires					X										Lacunes à identifier
2.3	Collecter les informations primaires						X									Si les lacunes sont importantes
3.1	Analyser les informations							X								
3.2	Elaborer des revues par les pairs							X								Revue des analyses prélim.
3.3	Présenter les analyses préliminaires							X								Avec les utilisateurs potentiels
4.1	Identifier des options politiques								X							
4.2	Analyser les impacts selon les options								X							
5.1	Monter le site web OCS	X	X													
5.2	Editer le bulletin trimestriel de l'OCS			X		X			X					X		
5.3	Tenir des ateliers de sensibilisation			X		X			X					X		Cibler surtout les utilisateurs
5.4	Diffuser les résultats dans les médias								X	X						Aussi en langues nationales
5.5	Tenir la formation avancée en AIPS												X			
5.6	Mener des enquêtes de suivi												X			Chez les décideurs etc.
5.7	Tirer des leçons des expériences												X			Dans le cadre de la formation
5.8	Programmer les activités 2009												X			Dans le cadre de la formation

## **Annexe 5 Références documentaires**

Jones, Sue : Proposal for the PSIA Capacity Initiative in Africa. Draft prepared for the PSIA Steering Group. April 16, 2007a.

Jones, Sue : PSIA Capacity Development Initiative in Africa. Part 1 Output – Inception Report. Strategic Framework. For the Joint Donor Network PSIA Steering Group. April 2007b.

Mensah, Marianne et Adjovi, Nestor Ahoyo : Etude sur le Développement des Capacités du Bénin en Analyse de l'Impact sur la Pauvreté et la Situation Sociale (AIPS). Rapport Version 2.1. Avril 2007.

NN : Mission de revue conjointe 2007 de l'aide budgétaire au Bénin du 10 au 22 septembre 2007.

OCS : Etude d'impact des réformes foncières sur la pauvreté et la situation sociale au Bénin (PSIA Bénin 2005-2006). (Etude OCS réalisée avec l'appui de la Banque Mondiale et du PNUD.) Rapport final. Cotonou, décembre 2006.

OECD : A Practical Guide to Ex Ante Poverty Impact Assessment. Paris 2007.

République du Bénin : Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté. Version finale. Mars 2006.

République du Bénin : Rapport d'Avancement de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté. Draft. Août 2007.

Schnell, Sabina et al : Principles for PSIA Process in Policy Cycles and Stakeholder Participation. GTZ / DFID. October 2005.

World Bank : A User's Guide to Poverty and Social Impact Analysis. Washington 2003.

World Bank : Cotton sector reforms : A poverty and social impact analysis. Report No. 29951-BJ. Washington, August 2004.

World Bank : Tools for Institutional, Political and Social Analysis of Policy Reform. A Sourcebook Poverty for Development Practitioners. Washington 2007.